



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARCHIVES
NATIONALES**

Le service éducatif des Archives nationales a été fondé par Charles Braibant en 1949. Il souhaitait décloisonner le monde des archives et étendre le goût de l'histoire faite à partir des documents sources au public scolaire. L'expérience pédagogique associée à l'étude de ce patrimoine que le service éducatif, notamment, fait vivre s'est évidemment nourrie des mutations sociales, éducatives et scientifiques.

Les Archives nationales sont aujourd'hui répartis sur deux sites et accueillent un public scolaire nombreux. Celui, historique et iconique de Paris, dans le quartier du Marais, conserve les documents des périodes médiévales et modernes. Celui de Pierrefitte-sur-Seine, ouvert en 2013, présenté comme « le vaisseau amiral des Archives nationales » (F. Mitterrand), est voué aux archives contemporaines. Au total, plus de 370 km linéaires de documents sont conservés dont plus de 9 Millions, numérisés, sont accessibles en ligne par le biais de la [Salle des Inventaires virtuelle](#) :

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/display.action?uuid=Accueil1RootUuid&onglet=1>

Le Service éducatif est composé d'une équipe dynamique. La responsable du service, Annick Pegeon, et son adjointe, Gabrielle Grosclaude, ont enseigné. Un professeur-relais, Fabien Pontagnier, est toujours devant élèves et présent sur le site une journée par semaine. Tous trois sont chargés de l'élaboration des ateliers pédagogiques et de nourrir les actions artistiques et culturelles développées en lien avec les établissements scolaires. Ils accueillent également des classes et des formations du PAF et du PNF. Le professeur relais participe à l'élaboration de celles-ci et au rayonnement des Archives nationales auprès des institutions éducatives. Il est le lien entre les établissements scolaires, les équipes éducatives, pédagogiques, et la structure culturelle. Plusieurs médiatrices culturelles sont aussi chargées d'accueillir les élèves. Elles tiennent un rôle central dans le dynamisme du service.

Le service éducatif a développé une offre pédagogique extrêmement riche. Si les propositions en Histoire demeurent dominantes, l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine a entraîné l'approfondissement d'une démarche d'ouverture disciplinaire entamée avant cette implantation en Seine-Saint-Denis. Ainsi, des ateliers en Géographie et en Education morale et civique ont été élaborés. D'autres ont également été conçus afin de répondre à des demandes d'enseignants de DNL (ateliers en espagnol notamment). Une offre à destination des enseignants d'EPS, de Technologie, de Mathématiques est aussi proposée.

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/ateliers-pedagogiques>

Ces ateliers sont finalisés et leur déroulé est formalisé. Ils durent 2 heures. Tout d'abord, une présentation de l'institution est proposée aux élèves ainsi qu'une visite du site

(découverte d'un magasin de conservation ou des Grands dépôts parisiens). Ensuite, la classe s'installe dans une salle et chaque élève dispose d'un visuel. Il est pensé comme étant la trace écrite qui sera complétée. La confrontation avec des documents sources est évidemment une étape incontournable de ces séances. Les élèves travaillent néanmoins, le plus souvent, à partir de fac-similés, afin de préserver les archives. Chaque salle est équipée d'un tableau numérique interactif.



Si les compétences ne sont pas apparentes sur les documents pédagogiques distribués aux élèves, le professeur relais peut accompagner les enseignants afin que l'atelier alimente une évaluation de celles-ci. Il en est de même des compétences numériques (PIX) car le site de Pierrefitte-sur-Seine dispose d'une salle informatique (25 ordinateurs). Des ateliers peuvent également être proposés en distanciel en s'appuyant justement sur les fonds numérisés existant.

Au-delà du seul cadre disciplinaire, le service éducatif des Archives nationales a pour mission d'accueillir tous les publics scolaires, en prenant en compte leurs besoins. La conception universelle de l'apprentissage est aujourd'hui intégrée au savoir-faire pédagogique de l'équipe. L'essentiel, justement, en amont d'une réservation d'atelier ou d'une demande spécifique, est d'échanger avec le professeur relais. Les différents parcours éducatifs peuvent également être mobilisés lors de la venue d'enseignants aux Archives nationales notamment le Parcours artistique et culturel et le Parcours citoyen. Le professeur relais répond également à des demandes particulières en lien avec des projets pédagogiques et des progressions. L'offre documentaire, si riche, fait qu'il saura accompagner les enseignants dans leurs recherches archivistiques et dans l'élaboration de leurs démarches.

Chaque année, plusieurs projets pédagogiques en EAC sont élaborés avec des équipes pédagogiques. Le Service éducatif des Archives nationales porte alors cette démarche. Elle accueille des classes à plusieurs reprises durant l'année et fait collaborer les élèves et des artistes (écrivain, photographe, bédéiste, plasticien...). Ils plongent ensemble dans les documents patrimoniaux et, en co-construction, élaborent une restitution. Celle-ci est ensuite présentée aux Archives nationales.

Différents accompagnements pédagogiques des expositions temporaires présentées sur les deux sites sont aussi proposés. Ils peuvent prendre la forme de livrets pédagogiques téléchargeables sur le site internet des Archives nationales qui permettent ensuite une appropriation libre, par les enseignants et leurs classes, de celles-ci.

Le service éducatif, enfin, accompagne les enseignants souhaitant s'engager dans les concours scolaires. Les Archives nationales, en effet, tiennent une place centrale dans plusieurs d'entre eux (*Concours national de la Résistance et de la Déportation, La Flamme de l'égalité...*) Des personnels de l'équipe sont d'ailleurs membres de différents jurys.

TARIFS

Tarif par classe, dans la limite de 28 enfants par classe (au-delà les classes sont dédoublées) sur les sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine.

- Visite ou visite-atelier : 50 € par groupe

Atelier d'une journée en classe dédoublée : 200 €

Visite des expositions temporaires en classe dédoublée : 100 €

Forfait annuel *École aux Archives* : 350 € (accès à un nombre illimité d'ateliers pour un établissement y compris les visites des expositions temporaires)

- Tarifs REP, REP+, ULIS, établissements de Plaine Commune :

Visite ou visite-atelier : 25 € par groupe

Atelier d'une journée en classe dédoublée : 100 €

Visite des expositions temporaires en classe dédoublée : 50 €

Forfait annuel *École aux Archives* : 250 € (accès à un nombre illimité d'ateliers pour un établissement y compris les visites des expositions temporaires)

La part collective du *pass Culture* peut être mobilisée par les établissements scolaires pour financer des ateliers proposés par le service éducatif des Archives nationales.

Renseignements et réservations

Permanence téléphonique les lundis et jeudis de 14h à 17h30,

les mercredis de 14h00 à 17h00

Tél. : + 33 (0)1 75 47 20 06

Courriel : service-educatif.an@culture.gouv.fr

Professeur relais :

Fabien Pontagnier

fabien.pontagnier@culture.gouv.fr

fabien.pontagnier@ac-creteil.fr

• Adresse du site de Pierrefitte

59, rue Guynemer, 93380 Pierrefitte-sur-Seine
Station Saint-Denis-Université (métro ligne 13)



• Adresse du site de Paris

60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Stations Rambuteau ou Hôtel-de-Ville